



Véhicule neuf livré sans les jantes alu promissent

Par **Jeannot21**, le **02/09/2017** à **22:47**

Bonjour, rnJ'ai commandé en concession une Dacia Dokker finition Stepway sur un catalogue où les jantes alu étaient de série et dont le vendeur m'a bien précisé l'existence. (je possède ce catalogue avec la carte de visite du vendeur agrafée) rnA la livraison, plus de jantes aluminium mais des en tôle. rnJ'ai donc refusé le véhicule en demandant de me mettre les bonnes jantes. rnIl m'a été expliqué que sur le nouveau catalogue les jantes alu étaient en option, ce que le vendeur ne savait pas. rnPensez vous que je peux avoir gain de cause. rnMerci pour votre réponse

Par **morobar**, le **03/09/2017** à **08:18**

Bjr, rnVu d'ici cela m'étonnerait. rnPour avoir gain de cause, il ne suffit pas d'une photo de la bête avec des jantes alu, mais un descriptif séparant équipement de série et options, le cas échéant (je n'en sais rien) avec une date de validité en cours. rnSi tel est le cas, vous pouvez exiger le remplacement des jantes en tôle. rnMais le refus d'entrer en possession du véhicule ne paraît pas justifié, vous vous privez de celui-ci inutilement.